

Les Tabailots d'ATB 79

Club de supporter



CHARTRE DU SUPPORTER

ARTICLE 1

Le supporter a un comportement exempt de tout reproche, il évite les excès qui peuvent entraîner l'exclusion (pas d'insultes, de propos racistes, de gestes obscènes ou déplacés). Le supporter doit respecter les autres personnes présentes dans la salle et doit surtout montrer le bon exemple aux enfants.

ARTICLE 2

Le supporter respecte la personnalité de chacun, son équipe comme les équipes adverses. Il s'engage à respecter les supporters des clubs adverses ainsi que le public. Il s'engage également à ne pratiquer aucune discrimination aussi bien à l'intérieur du club qu'à l'égard de tiers.

ARTICLE 3

Le supporter accepte les décisions de l'arbitre et fait preuve de fair-play

ARTICLE 4

Le supporter fait de chaque rencontre un moment privilégié, une sorte de fête, quelle que soit l'importance de l'enjeu, et il contribue à l'ambiance positive dégagée par son groupe.

ARTICLE 5

Le supporter reste digne dans la victoire comme dans la défaite, conscient de l'influence de son comportement sur le public. Il s'interdit tout acte de dégradations et de violence verbale ou physique.

ARTICLE 6

Le supporter soutient son club en permanence et en tous lieux. Il encourage les cinq joueuses sur le terrain à se surpasser pour gagner, et, par son enthousiasme, il leur donne l'énergie en vivant des émotions intenses, pour que son groupe forme la sixième joueuse.

ARTICLE 7

Le supporter respecte les dirigeants, les joueurs, le club et les arbitres car tous partagent la même passion pour le basket et il participera activement à la réussite générale des matches.

ARTICLE 8

Le port du tee-shirt est obligatoire lors des matches d'ATB 79, afin de provoquer un effet de masse.

ARTICLE 9

Tout membre des « Tabailots d'ATB 79 » est tenu de respecter les termes de cette charte. En cas de non respect, le membre fautif pourra être exclu comme prévu par l'article 7 des Statuts de l'association.

ARTICLE 10

De son côté, le club des « Tabailots d'ATB 79 » s'engage à informer ses membres des actions menées, manifestations, réceptions et déplacement (par mails ou les soirs de matches).